

*Motion d'ajournement*

oui ou non. Il ne faut pas oublier, ce faisant, que nous cédon des pouvoirs aux États-Unis.

Je sais très bien que les députés de la majorité s'empres-ront de dire que le projet de loi ne fait qu'autoriser le gouver-nement canadien à prélever une taxe. Il fait beaucoup plus que cela. Nous n'adoptons pas cette loi de notre propre initiative, nous le faisons sous la menace d'un groupe de pression dans un pays étranger. Cette mesure législative ne fera que légitimiser les puissances protectionnistes de la société américaine. Nous reconnaissons ainsi que nous approuvons les conditions com-merciales dictées à notre gouvernement par nos voisins du Sud. Il ne s'agit pas d'une pénalité imposée par un organisme indé-pendant. Cela ne résulte pas d'une décision d'un tribunal inter-national. On a simplement plié devant une puissance supé-rieure. Ce projet de loi marque la victoire de la puissance économique des États-Unis sur la souveraineté canadienne, paraphée et entérinée par le gouvernement du Canada. Il y a de quoi trembler.

Nul ne sait où cette puissance frappera la prochaine fois. Elle pourrait s'attaquer aux programmes de développement régional qui ont été tellement avantageux pour ma propre circonscription et beaucoup d'autres. Est-ce que d'autres con-currents américains viendront déclarer que l'aide que nous accordons à une industrie constitue l'équivalent des droits de coupe pour cette industrie? Ce serait catastrophique. Il nous faut à tout prix prendre du recul et réexaminer ce projet de loi. Tenons-nous vraiment à reconnaître que nous nous trouvons dans la mouvance économique des États-Unis? Les Canadiens nous seront reconnaissants ou nous maudiront pour les mesures à l'étude aujourd'hui. Je vous invite à la prudence et vous recommande de reconnaître la nécessité d'un délai.

En conclusion, je vous dirai qu'aux yeux des Américains et dans les calculs de Washington, plus nous réagissons éner-giquement et plus nous nous montrons intraitables lors de négo-ciations, plus nous sommes dignes de respect; nous le Canada, et non pas seulement l'institution que nous représentons ni ce gouvernement plus chancelant que jamais. Si nous nous conten-tions de nous caler dans nos fauteuils et d'acquiescer à prati-quement tout ce qu'ils demandent, et cette entente nous entraîne à mon sens sur cette pente glissante, les Américains n'auront aucun respect pour nous mais n'éprouveront que mépris. Nous demeurerons quantité négligeable à leurs yeux, ce qui ne saurait rien annoncer de bon pour le pays.

**LA MOTION D'AJOURNEMENT**

[Traduction]

## QUESTIONS À DÉBATTRE

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** En confor-mité de l'article 66 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajourne-ment ce soir, à savoir: le député de York-Est (M. Redway)—Les herbicides—L'utilisation du 2,4-D; le député d'Algoma (M. Foster)—Le commerce extérieur—Le droit américain sur le bois d'oeuvre canadien. *b)* La position de la ministre—La proposition canadienne; la députée de Hamilton-Est (M<sup>me</sup> Copps)—La Commission canadienne des droits de la per-sonne—La nomination d'Antonio Arcangel au Tribunal des

droits de la personne. *b)* On demande d'enquêter sur une nomi-nation.

**ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT**

[Français]

**LA LOI SUR LE DROIT A L'EXPORTATION DE PRODUITS DE BOIS D'OEUVRE**

## MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M<sup>lle</sup> Carney: Que le projet de loi C-37, tendant à l'imposition d'un droit à l'exportation sur certains produits de bois d'oeuvre, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé à un comité législatif; et de l'amendement de M. McDermid (page 2601).

**M. Fernand Robichaud (Westmorland—Kent):** Madame la Présidente, je vous remercie de me donner la parole sur ce projet de loi. Je dois dire que c'est la deuxième fois que j'ai à m'exprimer sur ce projet qui imposera une taxe de 15 p. 100 sur l'exportation du bois d'oeuvre aux États-Unis.

Je suis un peu offusqué par l'amendement qui dit que cette question soit maintenant mise aux voix, pour la simple raison, madame la Présidente, que je trouve que c'est un projet de loi très important et je considère que c'est aussi un projet de loi qui porte atteinte à notre souveraineté.

Les ministériels aimeraient nous faire croire que vraiment, notre souveraineté n'est pas menacée. Je les respecte, mais j'aimerais aussi leur faire valoir quelques points.

Dans le protocole d'entente, il est bien écrit que les Améri-cains peuvent venir ici chez nous et nous imposer leur volonté. Ils peuvent refuser d'approuver certaines actions que le gouver-nement du Canada et que les provinces pourraient poser vis-à-vis des ressources naturelles, et dans ce cas-ci, de notre bois.

La souveraineté, madame la Présidente, c'est quelque chose qu'on ne peut peut-être pas mesurer, mais certainement quel-que chose qu'on peut ressentir. Comme Canadiens, nous som-mes fiers de notre pays, nous sommes fiers d'être les maîtres chez nous et je pense que tous les Canadiens veulent de nous, députés, et du gouvernement, que nous fassions en sorte que cette souveraineté soit respectée par tout le monde, autant par les Canadiens que par les étrangers. Et nous avons dans ce domaine un rôle particulier à jouer. Je disais que c'est un senti-ment que nous, comme Canadiens, ressentons, que nous som-mes les maîtres, que nous sommes chez nous, que nous pouvons déterminer quelles actions nous allons poser, toutes sortes d'actions, vis-à-vis de notre comportement, vis-à-vis de la façon dont nous allons administrer ce pays.

La souveraineté, madame la Présidente, je crois que c'est aussi une notion qui se respecte. Je voudrais dire que cela doit être respecté par nos voisins. Nos voisins doivent nous respec-ter et nous devons leur faire part de nos préoccupations chaque fois que nous sentons que notre souveraineté est menacée.

J'aimerais ici simplement parler de l'incident du voyage du brise-glace *Polar Sea* dans l'Arctique canadien. Bien sûr, madame la Présidente, tout ce que ce brise-glace a fait, ce fut une trace dans les eaux de l'Arctique. Il ne reste plus rien.

**Une voix:** Il a brisé la glace.